

10 Port-Gentil

Pêche artisanale/Réunion avec les administrations concernées
Les opérateurs entre satisfaction et étonnement

Face aux tracasseries dont ils sont l'objet, les pêcheurs vont-ils...



...augmenter le prix du Kg de poisson déjà onéreux ?

FAE
Port-Gentil/Gabon

UNE commission exceptionnelle siégera, en milieu du mois courant, pour l'attribution des autorisations de pêche aux pêcheurs artisanaux n'ayant pas été pris en compte à la dernière session. C'est la seule bonne information donnée aux acteurs de la filière lors de la récente réunion avec

les administrations concernées. A eux maintenant de se mettre à jour, en s'acquittant notamment de la taxe à la production fixée à 150 000 F.CFA pour l'année 2017. Même s'ils ont trouvé cette somme élevée, parce qu'elle va s'ajouter aux autres frais à engager pour l'année en cours. Nonobstant cette information, les échanges entre les parties auront étonné les pêcheurs arti-

sanau. D'abord lorsque Nontse Loïs Alela de la Direction générale de la Pêche et de l'Aquaculture a émis le vœu de les voir se constituer en coopérative, en vue d'un meilleur contrôle des pêcheurs et de leurs activités, en relation avec les administrations. Leur réaction est due au fait qu'ils disposent déjà d'une association, le Groupement des pêcheurs artisanaux de Port-Gentil (GPAP), qui est un partenaire de l'Etat

concernant les questions de pêche artisanale. Cette organisation, a-t-on appris, se chargera de négocier, pour ses adhérents, l'obtention des permis de pêche. Elle recueillera aussi les plaintes auprès des membres inquiétés dans l'exercice de leur métier, notamment lors des contrôles qui se transforment parfois en rackets ou abus d'autorité. La taxe à la production et la redevance

sanitaire sont l'autre point évoqué au cours de cette rencontre. Elle rentre dans le cadre de l'article 11 de la section 3 de l'arrêté fixant le taux et l'assiette des redevances, droits et taxes applicables en matière de pêche et aquaculture en République gabonaise. Cet article stipule que «le montant de la redevance sanitaire est fixé à 100 000 F.CFA. Elle est perçue lors de la délivrance du certificat sanitaire». Concernant

la perception de la taxe sur les quantités des produits de la pêche débarqués ou transformés, l'article 10 du texte sus-évoqué précise qu'elle est de 25 F.CFA/Kg pour les poissons démersaux, les thonidés, les mollusques et céphalopodes; de 10 F.CFA/Kg pour les petits pélagiques; de 5 F.CFA/Kg pour l'Ethmalose (sardine). Pour les crustacés, l'on ne prend que 3% de la valeur des quantités débarquées.

Vie des associations/Tendance Avenir/Œuvre de bienfaisance Des kits alimentaires pour près de 2000 familles



La caravane en route pour la distribution des vivres dans les quartiers.



Pascal Houangni Ambouroue ...

CNE
Port-Gentil/Gabon

EN rendant visite aux auxiliaires de l'administration et aux habitants de l'île Mandji, le week-end écoulé, Pascal Houangni Ambouroue n'est pas allé les mains vides. Il a apporté des vivres à près de 2000 familles gabonaises qui ont apprécié cet énième élan de cœur. Aux côtés des membres de son mouvement, le président de l'Association "Tendance Avenir" a parcouru les quartiers enclavés du 1er arrondissement de la com-

mune pour l'accomplissement de son acte. Lequel cadre, selon lui, avec le principe de l'égalité des chances et du partage prôné par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba. «Nous sommes en début d'année et il était important d'aller au plus près des populations pour échanger avec elles sur leur vécu quotidien. Cependant, nous ne pouvions aller leur rendre visite les mains vides, d'où ces kits alimentaires que nous leur avons apportés», a-t-il dit. Au-delà de ce que cette chaîne de solidarité est une recommandation du numéro un gabonais, particulièrement aux membres du gouvernement en faveur



... tout comme les membres de l'association Tendance Avenir procédant à la distribution des présents.

des plus démunis, pour Pascal Houangni Ambouroue, l'homme politique d'aujourd'hui est celui qui est proche des populations

pour toucher du doigt leurs conditions de vie. «Plus la chaîne de solidarité est forte, plus notre démarche dans ce sens l'est

aussi», a-t-il assuré. Cette nouvelle descente du ministre et président de "Tendance Avenir" sur le terrain lui a, en effet, permis de mieux apprécier les conditions d'existence des populations de la circonscription visitée. Lesquelles font les frais de la crise économique. Tout comme elle lui a donné l'opportunité de mesurer les attentes énormes de ses interlocuteurs à qui il a transmis le message du chef de l'Etat. Exprimant son émotion, il a laissé entendre que l'amorce d'une nouvelle donne est nécessaire en ce qui concerne la considération que l'on devrait avoir vis-à-vis des personnes

vulnérables. C'est du reste, a-t-il insisté, ce que ne cesse de marteler le président de la République. Pascal Houangni Ambouroue a d'ailleurs fait la promesse à ses hôtes de transmettre au président de la République toutes leurs préoccupations. D'ailleurs, Solange, une bénéficiaire de cet élan de générosité a relevé que «l'action du ministre Houangni Ambouroue est salutaire et à encourager car, c'est la première fois que j'en vois un qui vient, sans protocole, dans les quartiers discuter avec les populations».